

Société Civile Professionnelle
Michèle HOOGLAND
HUISSIER DE JUSTICE
17, Avenue Hermès – ZAE Los Palaus
66170 MILLAS
Tel 04.68.57.35.55
Fax 04.68.57.33.58

MD 22028

SOLUS A TITRE DE...

EXPEDITION

**PROCES VERBAL DE
DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MIL VINGT
ET LE MARDI VINGT HUIT JUILLET à partir de 11 heures 15**

A LA REQUETE DE :

LA BANQUE POPULAIRE DU SUD, Société Coopérative de Banque Populaire à capital variable, dont le siège social est à PERPIGNAN, 38 Boulevard Clémenceau, immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le Numéro B 554 200 808, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général, en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au cabinet de la S.C.P. VIAL – PECH DE LA CLAUSE – ESCALE – KNOEPFFLER – HUOT – PIRET - JOUBES, par le ministère de Maître Harald KNOEPFFLER, Avocats au Barreau des Pyrénées-Orientales, y demeurant, Associés à ladite SCP, domiciliés en qualité 14 Boulevard Wilson, 66000 PERPIGNAN, où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie dont il s'agit.

Je, Michèle HOOGLAND, Huissier de Justice, titulaire d'un Office à la résidence de MILLAS (66170) y demeurant 17, Avenue Hermès – ZAE Los Palaus, soussignée,

Agissant en vertu de :

- 1) Un acte notarié retenu aux minutes de Maître Jean Marie CARMENT, Notaire à PRADES (66500), en date du 14 août 2012, contenant un prêt d'un montant de 63.153,00 €uros, au taux, hors assurance de 3,68% l'an, et un prêt d'un montant de 8.477,00 €uros, au taux, hors assurance de 3,005 % l'an, consentis par la BANQUE POPULAIRE DU SUD à Monsieur X
- 2) Des dispositions de l'article R 322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, à savoir :

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L 322-2. »

Je, Michèle HOOGLAND, Huissier de Justice, titulaire d'un Office à la résidence de MILLAS (66170), y demeurant 17, Avenue Hermès – ZAE Los Palaus, soussignée,

Me suis rendue ces jour et heure, sur le territoire de la commune de VERNET LES BAINS (66820), dans un immeuble cadastré Section AD, Numéro 38 pour une contenance de 1 are 22 centiares, propriété de Monsieur x, faute par lui d'avoir satisfait commandement de payer valant saisie signifié par acte de mon Ministère en date du 28 avril 2020.

La commune de VERNET LES BAINS se situe dans la partie ouest du département au pied du Massif du Canigou. Elle est très connue pour la présence de l'Abbaye de Saint Martin du Canigou dont l'accès constitue une belle randonnée pédestre.

Il s'agit d'une ville thermale d'environ 1500 habitants accueillant beaucoup de personnes pour les cures et les randonnées.

L'immeuble consiste en une maison de village deux faces en rez-de-chaussée surélevée d'un étage avec une mezzanine donnant sur une terrasse sur toit. Elle possède une petite terrasse couverte à hauteur de la porte d'entrée du premier étage ; le rez-de-chaussée étant constitué de caves non communicantes.

COMPOSITION

REZ-DE-CHAUSSEE

COUR (EXTERIEUR)		5,77 m²
CAVE N°1		17,85 m²
CAVE N°2		14,53 m²
COUR ARRIERE (EXTERIEUR)		30,90 m²

PREMIER ETAGE

TERRASSE		8,59 m²
SEJOUR/CUISINE	29,41 m²	
DEGAGEMENT	1,47 m²	
WC	1,18 m²	
SALLE D'EAU	5,90 m²	
CHAMBRE N°1	10,60 m²	

DEUXIEME ETAGE

DEGAGEMENT	4,53 m²	
CHAMBRE N°2	15,16 m²	
TERRASSE		20,10 m²

TOTAL LOI CARREZ	68,25 m²	
TOTAL HORS LOI CARREZ		97,74 m²

DESCRIPTION

EXTERIEURS

Au premier étage présence d'une terrasse carrelée
Au premier étage présence d'un jardin non entretenu

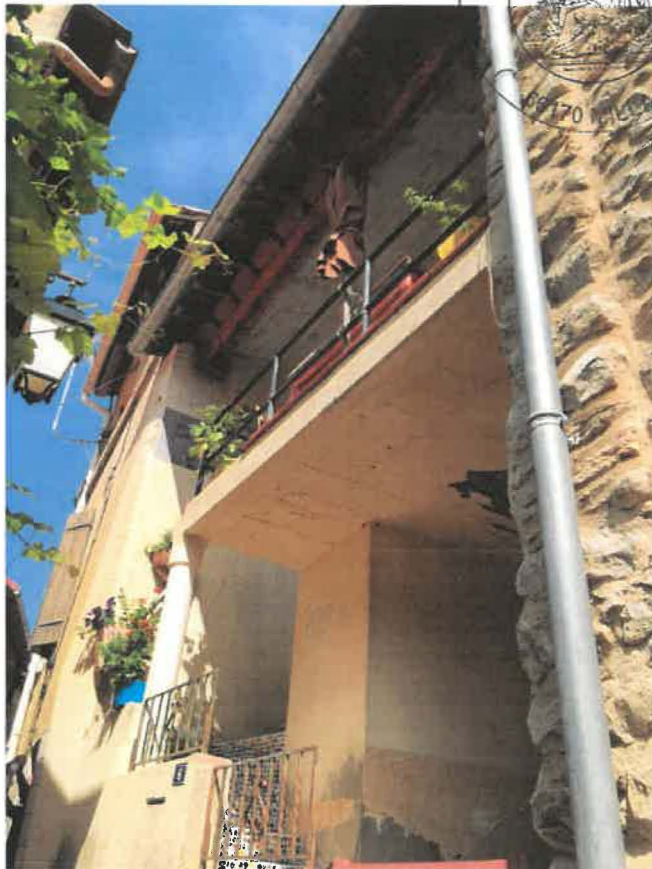


Photographie n°1.





Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



REZ DE CHAUSSEE

- Cave 1 : sol en béton brut, murs en pierres apparentes
- Cave 2 : même description que la première
- Un palier donnant accès à la première cave et à l'escalier



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.

PREMIER ETAGE

- Terrasse carrelée

PIECE A VIVRE

- Carrelage au sol 40x40 et une partie en plancher bois
- Peinture aux murs
- Plafond en lambris bois peinture et poutres apparentes
- Mezzanine
- 2 Fenêtres menuiserie PVC un ouvrant à la française une au sud l'autre en Est



Photographie n°1.





Photographie n°2.



Photographie n°3.

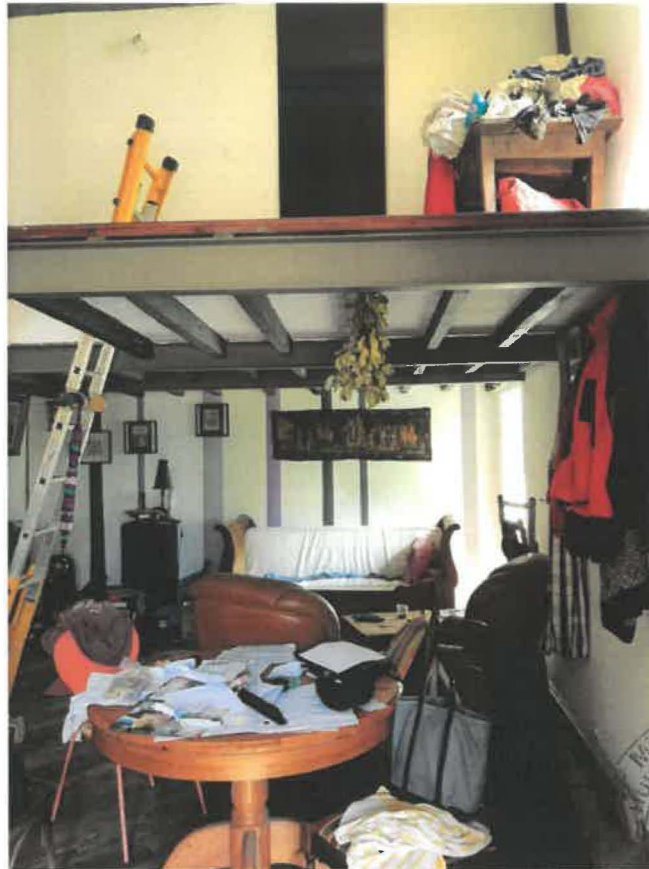




Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



MEZZANINE

Elle possède un palier et une chambre. La fenêtre permet l'accès à la terrasse sur toit.

- un palier plancher bois et linoléum dessus
- une fenêtre menuiserie PVC double vitrage un ouvrant à la française en est donnant sur une terrasse de toit



Photographie n°1.



Photographie n°2.





Photographie n°3.



Photographie n°4.

CHAMBRE SUR MEZZANINE

- Parquet en bois ancien au sol
- Peinture aux murs
- Une fenêtre menuiserie PVC un ouvrant à la française en Est



Photographie n°1.



Photographie n°2.

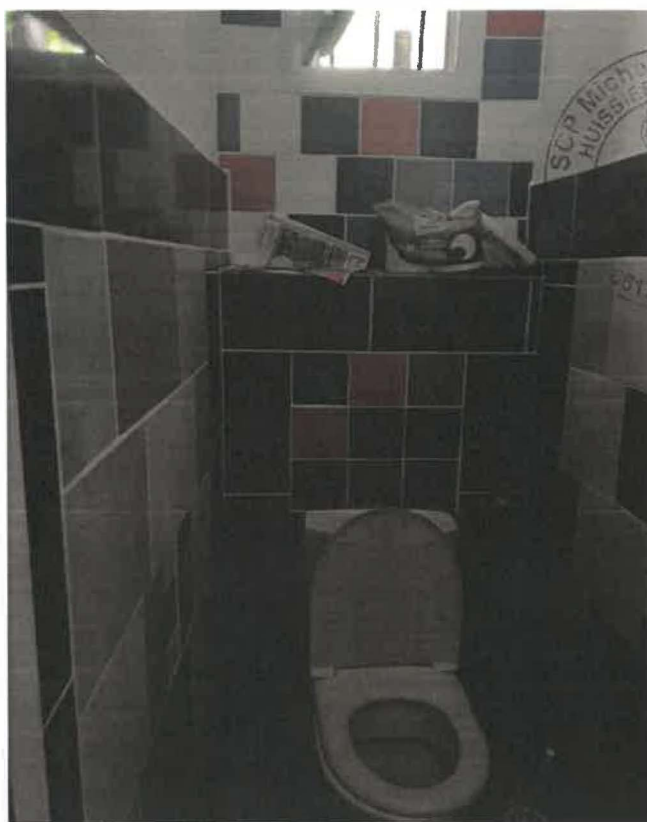


Photographie n°3.



PREMIER ETAGE WC

- Carrelage au sol
- Faïence murale sur 1,60 mètre le reste en peinture
- Une petite fenêtre menuiserie PVC double vitrage un ouvrant à la française au Nord



Photographie n°1.



PREMIER ETAGE SALLE D'EAU

- Carrelage au sol 40x40
- Faience murale sur toute la hauteur identique au carrelage
- Douche à l'italienne
- Une petite fenêtre menuiserie PVC double vitrage un ouvrant à la française au nord
- Un meuble avec vasque



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



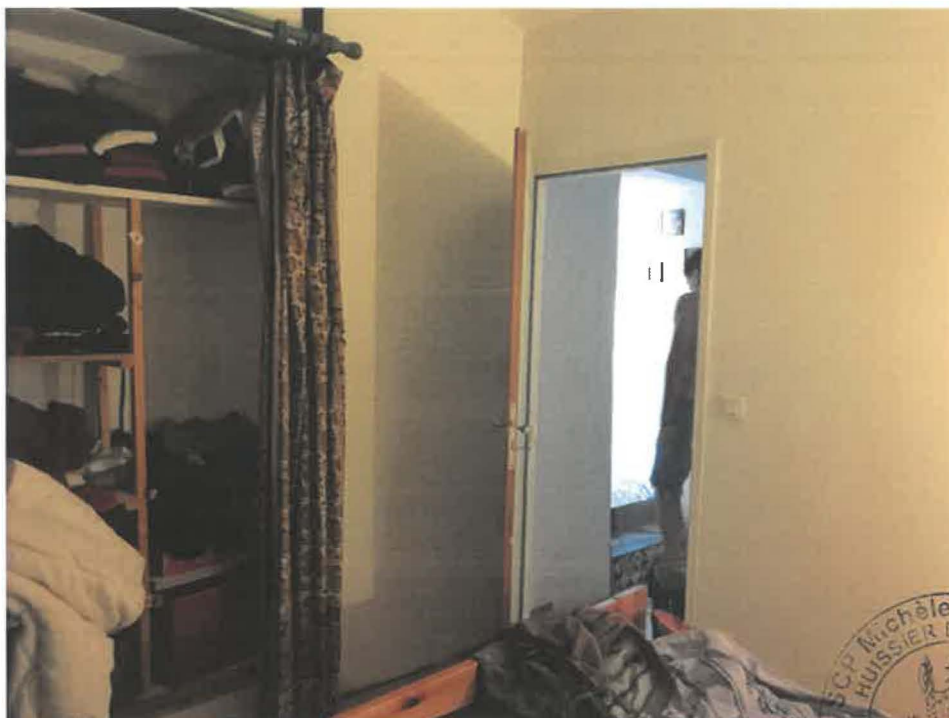
PREMIER ETAGE CHAMBRE

- Carrelage au sol
- Peinture murs et plafond
- Une fenêtre menuiserie PVC double vitrage deux ouvrants à la française au sud



Photographie n°1.





Photographie n°2.



Photographie n°3.



GENERALITES

- Maison en cours de rénovation
- Chauffage poêle à bois
- Taxe foncière environ 550 euros
- Charpente bois
- Tuiles mécaniques
- Le jardin non entretenu n'était pas accessible

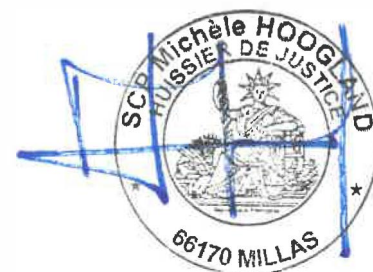
OCCUPATION

- L'immeuble est occupé par la partie saisie

La SARL COTRI EXPERTISE à PERPIGNAN a établi l'attestation de surface et a fourni les différents diagnostics, à savoir :

- o Etat du bâtiment relatif à la présence des termites
- o Etat des risques et informations sur les sols
- o Diagnostic électricité
- o Exposition au plomb
- o Constat amiante

De tout ce qui précède, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de description, pour servir et valoir au requérant, ce que de droit.



Coût de l'acte

Les articles font référence
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	265,00 €
Déplacement (Art R. 444-48)	7,67 €
Sous total HT	272,67 €
TVA à 20%	54,53 €
Taxe fiscale Art. 302 bis Y	14,89 €
TOTAL TTC	342,09 € TTC